



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION- DISCIPLINE- TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 1388 du 27 JUILLET 2018

Le Chef de l'Etat et son homologue du Burkina Faso ont présidé les travaux du TAC 7 à Yamoussoukro

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA et son homologue du Burkina Faso, S.E.M. Roch Marc Christian KABORE, ont présidé, ce vendredi 27 juillet 2018, à Yamoussoukro, les travaux de la 7^{ème} Conférence au Sommet du Traité d'Amitié et de Coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (TAC 7).

Intervenant à l'ouverture des travaux, le Chef de l'Etat a d'abord exprimé sa joie d'accueillir dans la capitale politique et administrative ivoirienne, son « frère », le Président du Faso ainsi que l'ensemble des membres de son Gouvernement pour cette réunion qui se tient à quelques jours du dixième anniversaire de cet instrument majeur (le TAC), créé le 29 juillet 2008.

Il a ensuite souligné que ce Traité, qui est le témoignage du lien fort qui unit nos deux pays, a su s'adapter aux contraintes des différentes époques ; tout en ajoutant que « nous pouvons légitimement être fiers du chemin parcouru dans notre quête inlassable d'intégration et dans la mise en œuvre des Accords, des programmes et des chantiers prioritaires, qui répondent aux préoccupations de nos populations grâce à une plus grande synergie entre nos deux économies ».

Après s'être réjoui du bon fonctionnement du Comité de Suivi et d'Evaluation du TAC, co-présidé par les Ministres ivoirien et burkinabè des Affaires Etrangères, le Président Alassane OUATTARA a indiqué que les enjeux de cette 7^{ème} Conférence au Sommet sont liés à la réalisation des décisions et des directives prises ensemble, lors de la 6^{ème} Conférence au Sommet, en juillet 2017, à Ouagadougou.

A cet égard, il a relevé quelques avancées notables sur certains projets, notamment le projet de l'Autoroute Yamoussoukro-Ouagadougou, dont les travaux ont démarré depuis le 02 Octobre 2017 sur la section Yamoussoukro -Tiébissou ; l'augmentation de la fourniture d'électricité au Burkina Faso, avec pour objectif d'atteindre les 90 MW, avant la fin de cette année; les efforts consentis sur la question de la fluidité routière sur le corridor Abidjan-Ouagadougou, avec la réalisation du Poste de

Contrôle Juxtaposé (PCJ) de la Léraba, ainsi que l'accroissement de l'efficacité des procédures du commerce et du transit ; l'opérationnalisation du Fonds d'Amitié et de Coopération Ivoirio-Burkinabè pour l'Insertion des Jeunes (FACIBIJ), avec le décaissement de 100 millions de FCFA par chacun des Etats, etc.

Toutefois, en dépit de ces faits majeurs, il a déploré quelques lenteurs dans la mise en œuvre de certains projets, en particulier en ce qui concerne le projet de réhabilitation de la ligne du chemin de fer Abidjan-Kaya et son prolongement jusqu'à Tambao, ainsi que les travaux devant aboutir à la matérialisation de la frontière et la gestion des personnes évacuées du Mont Péko.

En tout état de cause, le Chef de l'Etat a fait remarquer que les progrès remarquables accomplis ensemble, dans le cadre du TAC, ainsi que les opportunités que nos économies offrent aujourd'hui pour notre jeunesse, ne doivent pas nous faire oublier la situation sécuritaire préoccupante de notre région et la menace qu'elle fait peser sur nos acquis.

A cet égard, il a préconisé que la sécurité devienne une priorité de l'agenda commun, en renforçant notamment la coopération en matière d'échange d'informations et de renseignements, afin de garantir la paix et la sécurité aux populations.

Pour terminer, le Président de la République a affirmé que la prochaine décennie du Traité d'Amitié et de Coopération ivoiro - burkinabè devra être celle de l'affirmation dans nos pays, des valeurs indispensables à la construction de nations prospères et stables, et celle de l'enracinement de la démocratie ; tout en consacrant également à notre jeunesse et à la création d'opportunités dont elle a besoin pour être plus performante et mieux préparée aux défis de son temps.

Prenant la parole à son tour, le Président du Faso, S.EM. Roch Marc Christian KABORE, s'est également félicité des résultats « satisfaisants » engrangés depuis l'avènement du Traité, « moteur » de la coopération bilatérale, en dépit de quelques difficultés qui ont jalonné son parcours.

Il a toutefois recommandé de mettre en place des mécanismes opérationnels pour diligenter la mise en œuvre des projets structurants qui contribueront aux actions de développement de nos pays.

Sur la question sécuritaire, il a, tout comme le Président Alassane OUATTARA, recommandé des actions concertées pour plus d'efficacité.

Pour terminer, il a souligné que son pays jouera pleinement sa partition pour l'aboutissement et la consolidation des engagements pris dans le cadre du TAC.

Après la cérémonie d'ouverture, les deux Chefs d'Etat ont présidé le Conseil des Ministres conjoint et la signature de quatre Accords dans les domaines de la Culture et du Cinéma ; de la Promotion et de l'Autonomisation de la Femme ; de l'Economie Numérique et de la Poste et de la Promotion de la Jeunesse.

Les travaux du TAC 7 ont pris fin par un communiqué final, lu par le Ministre ivoirien des Affaires Etrangères, M. Marcel AMON – TANOÛ, qui avait à ses côtés, son homologue du Faso, M. Alpha BARRY.

Pour toute information supplémentaire, prière contacter : Eric DRO
DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information -
Tél : (+ 225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: eric.dro@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci